



COMMUNICATION
DU COMITÉ DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMITE DE DIRECTION

N° 01/09.2017

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2018

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 29 juin 2017, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour l'année 2018, pour les mardis, à 20h00

- ~~27 mars~~ **annulée**
- 29 mai (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2017)
- 25 septembre (budget de l'exercice 2019)
- 27 novembre

Les séances du 27 mars et du 29 mai se dérouleront à la Salle du Conseil communal Aula, rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.

Le lieu des séances du 25 septembre et du 27 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 29 juin 2017.

Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 26 septembre 2017.